

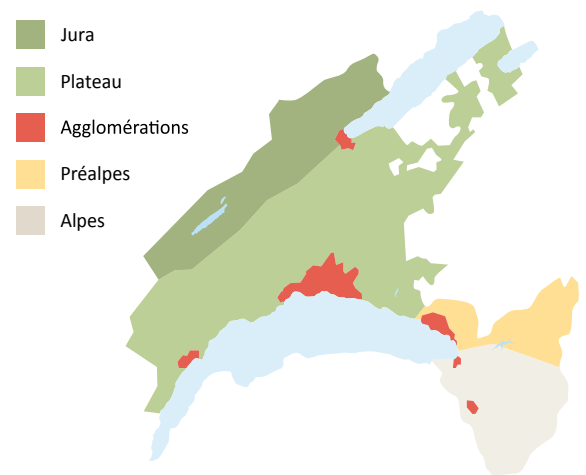
Évolutions climatiques en cours et attendues et impacts dans les grandes agglomérations

Les changements climatiques sont déjà visibles et vont se renforcer à l'avenir. La Suisse et le canton de Vaud ne font pas exception. En Suisse, la hausse des températures a déjà atteint +2.5° C¹, soit nettement plus que la moyenne mondiale (c'est notamment dû au caractère montagneux de notre pays).

Dans les grandes lignes, la situation dans le canton de Vaud est comparable à celle envisagée au niveau national. Le territoire se compose des **principales zones géographiques du pays** : Jura ; Plateau ; Alpes et Préalpes ; Agglomérations. Cette diversité géographique implique des **conséquences différenciées en fonction des régions**.

Cette fiche d'informations présente les principales évolutions climatiques attendues et leurs principaux impacts sur le territoire dans les **grandes agglomérations vaudoises**.

Les régions climatiques du Canton de Vaud



Évolutions climatiques attendues dans les grandes agglomérations²

Connaissez-vous la vulnérabilité de votre territoire aux changements climatiques ?

Sans mesures de protection du climat, les principaux changements climatiques attendus dans les grandes agglomérations d'ici 2060 se caractérisent par une augmentation des jours et des nuits tropicales, ainsi que par une augmentation de l'intensité et de la fréquence des épisodes de fortes précipitations.

Ces évolutions sont déjà en cours et nécessitent une action pour 1) diminuer les émissions de CO₂ et 2) s'adapter aux impacts concrets de ces évolutions sur le territoire.

Le 11 juin 2018, des précipitations intenses se sont abattues sur Lausanne, causant pour 27 millions de francs de dégâts.



* Par rapport à 1995

1 Depuis la période de référence préindustrielle. Météosuisse, [Décennie la plus chaude depuis le début des mesures, 18.01.2021](#)

2 Données pour la station météorologique de Pully, représentative des grandes agglomérations vaudoises, selon le scénario climatique RCP 8,5 de Météosuisse (sans mesures de protection du climat), sauf pour fortes précipitations et périodes de végétation (données pour la Suisse). Référence complète en fin de fiche.

Impacts concrets sur le territoire³

Ces évolutions climatiques auront des répercussions sur le territoire cantonal. On s'attend ainsi à un accroissement des risques dans des domaines aussi divers que l'agriculture, les forêts, la biodiversité, la santé ou les dangers naturels.

Cette fiche donne un aperçu de ces risques et, lorsque cela est pertinent, fait le lien avec les fiches d'actions du programme Plan énergie et climat communal (PECC).

Dès aujourd'hui, il est primordial pour les communes vaudoises de s'adapter aux différents risques liés aux changements climatiques. Les enjeux sont importants, il est grand temps d'agir !



Fortes chaleurs

cf. fiche action 21

L'accentuation des épisodes de **fortes chaleurs** va augmenter :

- les cas de déshydratation, les coups de chaleur et les malaises cardio-vasculaires, principalement chez les personnes âgées et les enfants ;
- les intoxications alimentaires, les cas de légionellose et d'autres infections causées par des aliments avariés ou de l'eau contaminée ;
- la diminution de la productivité au travail, particulièrement pour les personnes travaillant en plein air ;
- les besoins en climatisation dans les bâtiments et en végétalisation dans les espaces publics (administration, écoles, places de jeux...).



Thierry, habitant de la ville de Nyon aime aller faire son jogging sur le temps du midi. Au mois de juillet, les températures ont souvent dépassé les 30° C et il est revenu de ses séances de sports avec des maux de tête. Il a donc dû modifier ses habitudes et aller courir en fin de journée afin d'éviter les coups de chaleur et la déshydratation.



Sécheresse

L'accroissement de la **sécheresse** va provoquer :

- des conflits d'usage plus fréquents entre les utilisateur-trice-s des ressources en eau (p.ex. pour l'irrigation, les débits résiduels, l'arrosage des jardins, etc.) ;
- une baisse de la production hydroélectrique en été due au manque d'eau dans les rivières ;
- des problèmes de réalimentation des nappes d'eaux souterraines.



Crues

cf. fiches action 19 20

L'aggravation du **risque de crues** va provoquer :

- des dommages aux personnes pouvant entraîner des décès ;
- dans les zones de danger et sans mesures de protection, des dégâts aux bâtiments et aux infrastructures.



Tempêtes et grêle

cf. fiche action 20

La modification de l'activité **des tempêtes et de la grêle** va accentuer :

- la vulnérabilité de l'enveloppe des bâtiments comme les toits, les façades et les stores ;
- les dégâts sur les cultures agricoles et viticoles.



Fortes précipitations

cf. fiches action 19 20

L'augmentation des événements de **fortes précipitations** va accentuer :

- des phénomènes de ruissellement en milieu construit pouvant causer, sans mesure de protection et de gestion des eaux de pluie, des dégâts aux bâtiments, aux infrastructures et aux canalisations ;
- des dégâts aux sols agricoles (dégradation des couches supérieures du sol).



Sabine, commerçante en centre-ville de Lausanne a eu les pieds dans l'eau. En août, des pluies intenses se sont abattues sur Lausanne, et des torrents d'eau se sont écoulés dans les rues, venant inonder son magasin. Une partie de sa marchandise a été abîmée suite à cet épisode.

³ Les risques ont été identifiés sur la base des rapports de la Confédération et de l'état des lieux réalisés dans le Canton de Vaud en 2017. Références complètes en fin de fiche.



Biodiversité

cf. fiche action ⑰

L'ensemble des **paramètres climatiques impactent la biodiversité**, à travers :

- une dégradation des milieux naturels comme les marais, les étangs, les forêts, les prairies ;
- une dégradation des espaces verts et ouverts dans les milieux construits ;
- une pression accrue sur les espèces animales et végétales, pouvant mener jusqu'à leur extinction pour les plus fragiles ;
- une diminution de la pollinisation, problématique pour l'agriculture.



Organismes nuisibles, maladies et espèces exotiques

cf. fiche action ⑱

Les nouvelles conditions climatiques favorisent la propagation **d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques**, ce qui accentue :

- les possibilités de contracter des maladies comme la borréliose et l'encéphalite transmises par les tiques (et à l'avenir des maladies transmises par d'autres organismes comme le moustique-tigre p.ex.) ;
- le développement d'allergies ou d'autres atteintes à la santé causées par des plantes exotiques ;
- la péjoration de l'état de santé des forêts ;
- l'érosion et la déstabilisation des berges, ainsi que les dégâts – principalement dus à la Renouée du Japon – sur les ouvrages de protection (talus et canaux).

Pour aller plus loin

Canton de Vaud, page « PECC » www.vd.ch/pecc

Canton de Vaud, page « climat » www.vd.ch/themes/environnement/climat

[Plan climat vaudois – 1^{ère} génération](#), juin 2020

National Center for Climate Services (NCCS), [Évolution du climat et scénarios climatiques](#), 2018.

Office fédéral de l'environnement, [Risques et opportunités liés au climat](#), 2017.

Office fédéral de l'environnement, [Changements climatiques en Suisse – Indicateurs des causes, des effets et des mesures](#), 2020.

Direction générale de l'environnement (DGE), [Adaptation aux changements climatiques, état des lieux dans le Canton de Vaud](#), CSD, 2016.